

SECTION C

La langue en contexte

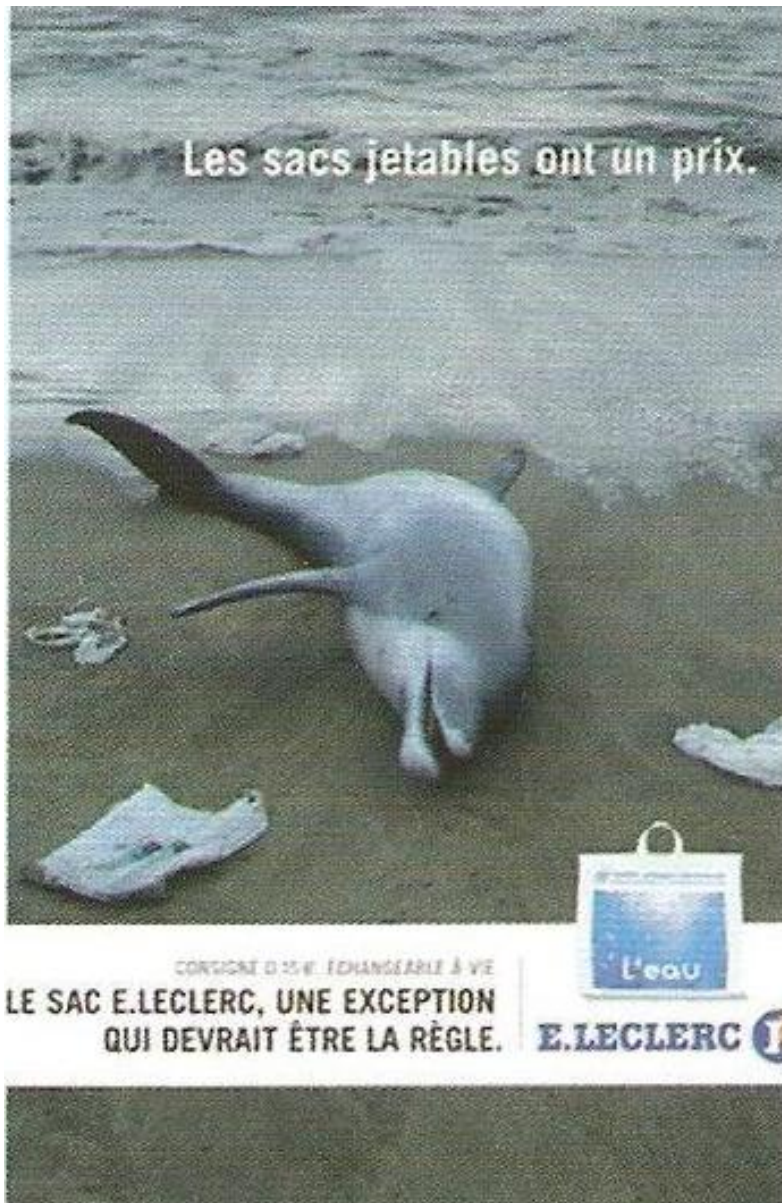
QUESTION 3 Reformulation d'un texte sous une autre forme

« La bataille des sacs plastiques »

Lisez l'article « **La bataille des sacs plastiques** » et sous forme de dialogue écrivez la conversation entre deux jeunes ados. Un(e) des jeunes essaie de convaincre l'autre pourquoi on ne devrait pas toujours acheter des sacs de caisse traditionnels chaque fois qu'on fait les courses.

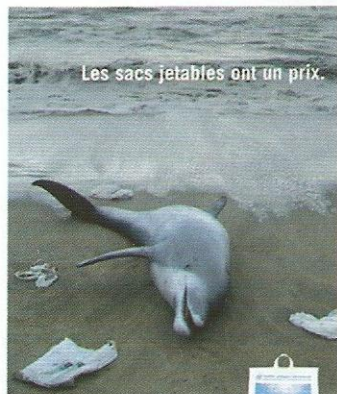
Écrivez 100 – 120 mots.

(Indiquez le nombre de mots utilisés en bas de votre dialogue.)

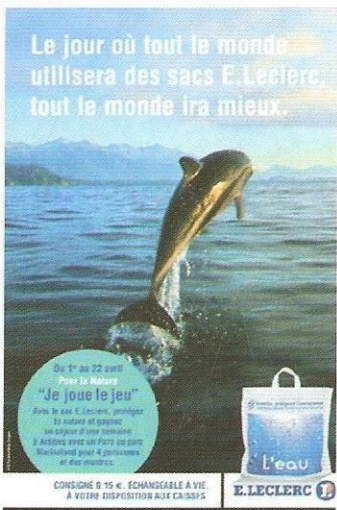


Marylise Gordon
Roedean School

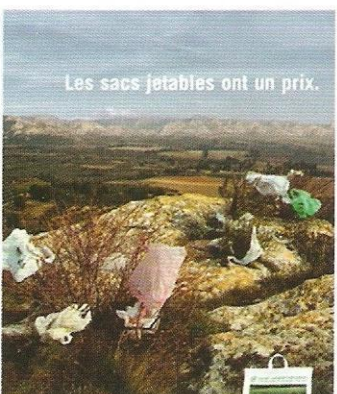
La bataille des sacs plastiques



CONSIGNÉ 0,10 € - ÉCHANGÉABLE À VIE
LE SAC E.LECLERC, UNE EXCEPTION QUI DEVRAIT ÊTRE LA RÈGLE. E.LECLERC



CONSIGNÉ 0,15 € - ÉCHANGÉABLE À VIE
 À VOTRE DISPOSITION AUX CAISSES



CONSIGNÉ 0,10 € - ÉCHANGÉABLE À VIE
LE SAC E.LECLERC, UNE EXCEPTION QUI DEVRAIT ÊTRE LA RÈGLE. E.LECLERC

En 1996, les centres Leclerc lancent un concept novateur: le sac réutilisable à vie. Pour le prix d'un sac de caisse traditionnel, Leclerc propose un sac plus résistant et donc plus durable; en outre, il est échangé gratuitement chaque fois qu'il devient hors d'usage. Explications et mise au point.

Dix-sept milliards de sacs plastiques sont distribués chaque année en France soit l'équivalent du poids de 1000 Airbus A-320! C'est l'argument de poids utilisé par les hypermarchés E. Leclerc pour leur dernière campagne en faveur de l'environnement*. Selon le distributeur, près de 60% de ces sacs ne seraient ni incinérés* ni recyclés. Au contraire du sac acheté aux caisses Leclerc: réutilisable à vie. Il est échangeable gratuitement chaque fois qu'il devient hors d'usage. "Leclerc oublie un point très important, réplique Françoise Gerardi, déléguée générale de la Chambre syndicale des emballages en matière plastique. *Entre 75% et 80% des sacs de caisse sont utilisés à nouveau par les clients pour leurs déchets* ou d'autres usages domestiques. Il finissent donc bien par arriver dans les poubelles*!*" Restent 20% de ces poches en plastique, négligemment* jetées, qui s'envoleront et pollueront plages et forêts. "Les industriels vont faire des efforts, mais ils ne peuvent pas obliger les consommateurs à se comporter en citoyens responsables", conclut Françoise Gerardi.

(LE POINT)